

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil communal sont invités à assister à une réunion publique du Conseil communal, qui aura lieu le lundi 4 décembre 2023 à 09 :30 heures dans la salle des fêtes à Harlange, rue Laach n°7 pour délibérer sur l'ordre du jour fixé comme suit :

### ORDRE DU JOUR

	<b>Séance publique</b>
<b>1.</b>	<b>Introduction</b>
1.1.	Approbation de l'ordre du jour
<b>2.</b>	<b>Commissions consultatives</b>
	<b>Séance à huis clos</b>
2.1.	Nomination dans les commissions consultatives
	<b>Séance publique</b>
<b>3.</b>	<b>Urbanisme</b>
3.1.	Décisions quant à l'exercice du droit de préemption
<b>4.</b>	<b>Finances communales</b>
4.1.	Approbation de devis (chemins ruraux pour l'année 2024; acquisition tracteur tondeuse)
4.2.	Approbation de la convention de mise en œuvre signée Pacte logement 2.0.
4.3.	Approbation d'un acte notarié
4.4.	Approbation de concessions aux cimetières
4.5.	Approbation de rôles sur les taxes communales (résidences secondaires mai-août 2023 ; chiens 2023)
4.6.	Approbation d'un crédit supplémentaire
4.7.	Approbation d'un nouveau crédit
4.8.	Approbation du compte administratif 2022 – Arrêt provisoire
4.9.	Approbation du compte de gestion 2022 – Arrêt provisoire
4.10.	Modification de la taxe sur les résidences secondaires
4.11.	Modification de la taxe sur les chiens
<b>5.</b>	<b>Syndicats intercommunaux</b>
5.1.	Désignation d'un délégué au SIGI
<b>6.</b>	<b>Office social</b>
6.1.	Approbation du budget 2024 de l'Office Social Régional
<b>7.</b>	<b>Divers</b>
7.1.	Communications du collège échevinal, statuts, rapports des syndicats intercommunaux et sociétés locales
7.2.	Questions des conseillers

Harlange, le 27.11.2023

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre

Le Secrétaire